

ESSARS

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2019  
n° 12





**LES VŒUX DU MAIRE** : Le discours de Monsieur le Maire du 13 janvier a rappelé les récents événements qui ont meurtri à jamais Strasbourg. Le désespoir qui envahit le pays, le mouvement des gilets jaunes, les difficultés des ménages modestes, les prélèvements fiscaux, l'injustice sociale sont les signes dit-il, d'une France qui va mal, s'est ému Gérard MALBRANQUE. Mais confrontée aux doléances de ses administrés, la municipalité n'en continue pas moins ses actions et ses investissements. Les vœux sont souvent synonymes d'annonces comme par exemple rénover un bâtiment qui a abrité l'ancienne cantine puis la bibliothèque de l'école. Le local sera transformé en cabinet médical qui va accueillir une jeune médecin ainsi qu'un cabinet infirmier dans un an. "Projet auquel je tiens à cœur !"

Depuis, c'est avec regret que nous avons appris que le boulanger Monsieur Christophe DELFORGE souhaitait cesser son activité. Nous en sommes désolés mais ne vous inquiétez pas nous sommes à la recherche de son successeur, nous avons actuellement 2 candidatures.

Nous avons le plaisir également de vous annoncer l'ouverture d'un estaminet dans notre commune, Monsieur Hervé LESEUR, actuellement restaurateur à LOCON, va venir s'installer dans les locaux de l'ex-café de la mairie. Son activité devrait logiquement débiter durant la dernière quinzaine d'août..

---

### "PARTICIPATION CITOYENNE"



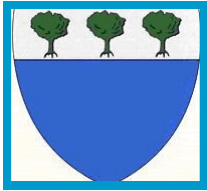
**Le 19 juin une réunion publique s'est tenue salle Georges CABARET en présence de Monsieur Bertrand BARRE - Major de Police Honoraire Délégué à la Cohésion Police/Population qui est venu présenter le dispositif "Participation Citoyenne".**

**A l'issue de cette présentation, plusieurs personnes de différents quartiers se sont portées volontaires pour être référents « citoyens vigilants ».**

**Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter les services de la mairie.**



Cette année, nous avons organisé le bulletin différemment, c'est-à-dire que vous allez pouvoir retrouver les manifestations non plus classées par dates mais par associations. Espérant que la rédaction de celui-ci vous sera agréable, nous vous en souhaitons une bonne lecture.



# ACTIONS DE LA MUNICIPALITE

## CCAS

Distribution des colis de Noël le 22 décembre par les élus du conseil municipal aux Essarois de 70 ans et plus.



Voyage des aînés pour les personnes de 65 ans et plus, du 9 mai organisé par Madame Thérèse DESCHEMAKER. 72 personnes ont répondu à l'invitation. Au programme de la journée :

- ♦ visite très appréciée de la cave du Perlé de groseilles avec dégustation, à Loison sur Créquoise.



- ◆ Direction la côte sous un ciel bleu mais venteux pour un déjeuner à BERCK au restaurant chez Mireille :



- ◆ Tout ceci dans une ambiance très sympathique où nous avons pu apprécier le spectacle de transformistes :





# ENVIRONNEMENT



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 29 mai 2019

## Communiqué de presse

### LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS, UNE PRATIQUE TRÈS POLLUANTE INTERDITE PARTOUT EN HAUTS-DE-FRANCE



**Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.**

À la veille d'un long week-end propice au jardinage, et alors que la période estivale s'installe, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, rappelle qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tonnes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble du territoire régional.

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Selon [Santé publique France](#), la pollution atmosphérique serait à l'origine de 6 500 décès prématurés par an en Hauts-de-France.

Cette pollution est due principalement aux émissions des véhicules, du chauffage, des industries, de l'agriculture mais aussi au brûlage des déchets verts produits par les ménages. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

#### Des solutions alternatives existent !

Plutôt que de brûler leurs déchets, les particuliers peuvent les apporter à la déchèterie la plus proche ou les composter. Dans la région, 98 % de la population a accès à une déchèterie. Pour trouver la déchèterie la plus proche de chez soi, il suffit de consulter la base [SINOE](#)

Chargés d'assurer la sécurité et la salubrité publiques dans leur commune les maires sont susceptibles de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets et de les transmettre au procureur.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) met à la disposition des particuliers et des maires des documents d'information sur les risques et les conséquences de ces pratiques :

- Le brûlage des déchets verts à l'air libre à l'usage des particuliers (en annexe) ;
- Le guide pour l'arrêt du brûlage des déchets verts à l'air libre à l'usage des maires (en annexe).

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Documents-de-communication-sur-l-air>

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture de la région Hauts-de-France  
[www.hauts-de-france.gouv.fr](http://www.hauts-de-france.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin/prefet59](https://linkedin.com/company/prefet59)



## LA PRESERVATION DE LA NATURE N'EST PAS ENCORE L'AFFAIRE DE TOUS

Une nouvelle récolte de 7m<sup>3</sup>, ramassée le 23 mars. C'est affligeant ! Rue du Silo, sept sacs de verre, ancienne route d'Armentières divers détrit. Partout dans le reste de la commune d'innombrables déchets.



"J'espère un peu plus de monde l'an prochain, des gens prêts à s'investir pour la propreté du village car certains secteurs sont très souillés" se désolait Virginie MEURIN l'Adjointe à l'environnement, qui tenait à remercier tous les participants à ce nettoyage de printemps.



## COLLECTE DES DECHETS BACS POUBELLES

Les bacs roulants sont la propriété de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane, ils sont mis gracieusement à la disposition des usagers qui en sont responsables. Il appartient aux usagers de les maintenir en bon état de propreté.

**Réparation d'un bac :** Toutes les réparations sur les bacs roulants sont prises en charge par la Communauté d'Agglomération. L'utilisateur prévient directement le service « gestion des bacs roulants » par mail à l'adresse [collecte@bethunebruay.fr](mailto:collecte@bethunebruay.fr) ou par téléphone au 03.21.57.08.78 en précisant le type de bac défectueux et la nature de la réparation. Les informations peuvent également être transmises à la Mairie qui fera le relais avec la Communauté d'Agglomération.

**L'Agglomération assure un service de collecte pour acheminer chaque déchet vers la filière de traitement adaptée. Tous les déchets font l'objet d'un ramassage en porte-à-porte ou d'un dépôt volontaire. Voici quelques petits conseils utiles pour un meilleur service.**

**Bacs roulants :** Vous avez évidemment pensé à bien séparer vos déchets recyclables (contenants sombres) Rappelez-vous que ceux-ci ne doivent être sortis que la veille au soir pour un ramassage le lendemain. Rentrez vos bacs au plus vite une fois le ramassage effectué. Ne posez rien au-dessus ou à côté de votre bac. Et placez-le avec la poignée du côté de la chaussée, mais pas trop près, pour éviter qu'il ne tombe (surtout par grand vent).

**Déchets verts :** Présentez-les en sacs en quantité raisonnable. Pensez à utiliser au moins un contenant solide (bac, ...) si vous souhaitez récupérer vos sacs. Cela évitera aussi, par grand vent toujours, de les voir disséminés sur la chaussée. Les branchages, en quantité raisonnable là aussi, doivent être présentés en fagots liés, et ne pas dépasser 1,2 m environ.

**Colonnes à verre :** Vous pouvez y déposer vos bouteilles vides, sans capsule ni bouchon, pots (yaourts...) et bocaux (conserves...). N'y jetez surtout pas d'autres objets en verre de type tubes au néon, plexiglas, pare-brise, etc. Ne déposez aucun objet, en verre ou autre, au pied de ces colonnes.

**Déchetteries :** Quasiment tout ce qui ne rentre pas dans vos bacs, hors déchets amiantés, peut-être déposé dans une déchetterie. Attention tout de même à ne pas éparpiller vos déchets sur la route. Si vous transportez des déchets verts ou du papier-carton, veillez à ne pas les "perdre en route" à l'aide d'une bâche ou d'un filet.

Des déchets trop volumineux ou spécifiques pour les mettre en ramassage classique ?

Pensez à les ramener à la déchetterie ! La gestion de la déchetterie est assumée par l'agglomération.

**Rue du Rabat 62400 BETHUNE**

**Du mardi au samedi :**

**de 9h20 à 18h**

**Les dimanches et jours fériés :**

**de 9h20 à 12h**

**Tél : 03.21.57.38.54**





Notre commune se porte bien, elle poursuit ses actions afin de préserver la biodiversité.

Depuis 5 ans, 1km de haies a été planté.

6 000 m<sup>2</sup> de luzernes ensemencées au milieu d'une parcelle remembrée.

4 000 m<sup>2</sup> de bandes fleuries plantées le long des champs.







### Création de trottoirs rue du Long Cornet



**Nous vous avons annoncé la boîte à livres, nous espérons qu'elle vous apportera l'entière satisfaction notamment le plaisir d'avoir le choix des livres. Il est important de remettre ces livres empruntés en place, dès leur lecture afin d'en faire profiter le plus grand nombre d'entre vous.**



### Eclairage rue des Myosotis





Pose de Velux

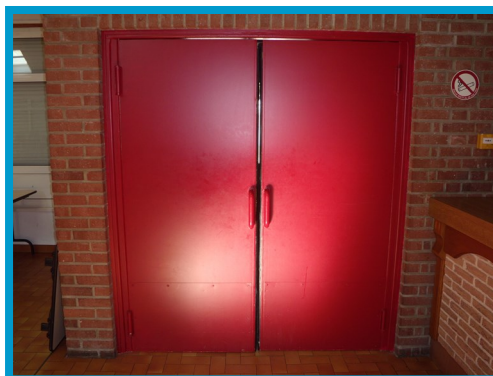
## SALLE CABARET



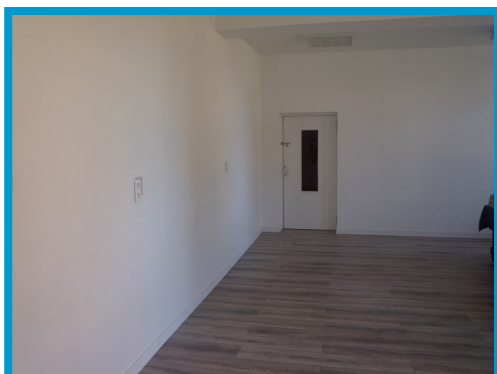
Isolation



Peintures



## Nouvelle Bibliothèque

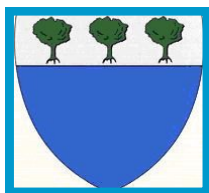


**Réfection de la Fontaine**



**Mise en place des armoires fibre**





## LES VŒUX DU MAIRE

Lors de cette cérémonie des vœux, Monsieur le Maire tenait à remercier toutes les personnes présentes, ainsi qu'à féliciter la Chorale Orphéon et l'Harmonie pour leur prestation.



Comme annoncé lors de cette cérémonie, c'est avec grand plaisir que la municipalité a accueilli l'OJF le 09 février 2019, « l'Orchestre de la Fédération des Sociétés Musicales des Hauts de France, » soit une cinquantaine de jeunes musiciens âgés de 15 à 21 ans, issus des écoles de musique et de conservatoire.



## Les Médailleurs du Travail :

Le 1er Mai, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en mairie et en présence du Conseil Municipal, la médaille d'honneur du travail a été remise aux récipiendaires ci-après :

**Les Médailles Argent sont :** Mmes DEFIEFS Béatrice, HOLLANDE Stéphanie et LOMBART Katy.

**Les Médailles Vermeil sont :** Mrs CZUKIEWYCZ Alain et DESTREBECQ Pierre.

**Les Médailles Or sont :** Mrs SUTT Dany et TOMASZEWSKI Henri

**Les Médailles Grand Or sont :** Mme DEMAILLY Leslie et Mr JOLY Michel.

**Le Médaille Honneur Régional**

**Départemental et Communal est :** Mr PATELSKI Olivier.

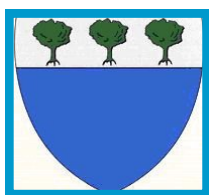


Rire, c'est bon pour le moral mais aussi pour beaucoup d'autres choses. Dimanche 5 mai, la toute jeune association pour la promotion du bien-être et de la santé, née en mars dernier, a organisé une journée spéciale yoga du rire. Une activité un peu loufoque aux nombreuses vertus pour la santé qui a fait l'unanimité. Le rire spontané est bon pour la santé. Mais qu'en est-il du rire que l'on provoque, celui qui n'a pas lieu d'être. L'association Béthunoise pour la promotion du bien-être et de la santé (APBS) proposait des séances d'une heure de yoga du rire au stade d'Essars.



« Oh, oh, oh – ah, ah, ah »

Une petite dizaine de personnes a répondu à l'appel.



**Le 8 Mai** : la commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale ravive le devoir de mémoire et honore le souvenir. Outre le dépôt de gerbes au monument aux morts, ce 75ème anniversaire a également vu le drapeau des anciens combattants et prisonniers de guerre, passer des mains de Mr Bernard RAZIN à celles de Mr Francis PREVOST. Une transmission officielle sous l'autorité du colonel de gendarmerie à la retraite Mr Jean-Pierre THERY.

## L'étendard change de mains



### LES VEHICULES DE LA LIBERATION :

La commune d'ESSARS a été traversée en 1914, par le 20ème Escadron du Train, section 92, armée de Paris. Comme le raconte le Brigadier ANDRE Emile, né le 4 janvier 1883 à Joinville (Meuse), décédé le 4 octobre 1957 à Batilly (Meurthe et Moselle), dans son carnet de routes :

26 octobre 1914 : "départ de la Hauteclouque, Saint-Pol, Diéval, Ourton, Bruay-la-Buissière, Hesdigneul, **ESSARS**, Locon, Béthune, Merville et de là, nous sommes allés à Bailleul charger des troupes et les conduisons à Ypres (Belgique)."

Le 19 Mai a eu lieu la 8ème édition des « Véhicules de la Libération » afin de continuer le devoir de mémoire et d'essayer de faire perdurer le souvenir de ces combattants et de leurs sacrifices pour notre liberté.



## LA FETE DES MERES :

La municipalité a à cœur de récompenser et d'honorer les mamans lors d'une cérémonie qui cette année a eu lieu le 24 mai, mais surtout de souhaiter la bienvenue aux enfants.

LES MAMANS SONT :

**STEFFE Daisy,  
 LOEUILLET Juliette,  
 PHILIPPE Nathalie,  
 GUENEAU Emilie,  
 DUMONT Caroline,  
 L'HERMITTE Séverine,  
 COUSIN Carole,  
 BOSTOEN Emmanuelle,  
 DENELE Sarah,  
 TRAISNEL Mégane,  
 REYNAUD Anaïs,  
 ROETYNCK Sylvie,  
 FAUVERGUE Virginie,  
 THOMAS Nadège,  
 DELOBEL Amélie,  
 MOUTON Mélanie,  
 COURBOT Mélanie,  
 MATUSZAK Sarah**





Nouvelle histoire du Comité des Fêtes qui débute ! Nouveau bureau, nouveaux bénévoles, une belle équipe soudée d'une vingtaine de personnes se félicite Monsieur Antoine LISEWSKI le nouveau Président qui a été élu en décembre 2018. Une nouvelle équipe, dynamique et à l'écoute de ses habitués.

### DISTRIBUTION DES CHOCOLATS DE NOEL



Distribution de friandises le 21 décembre 2018 pour les enfants scolarisés de la maternelle au CM2

### LA SOIREE CABARET :

Le Président et toute son équipe remercient les personnes venues soutenir le 16 février la première soirée officielle du nouveau bureau du Comité.

**MERCI**



**Soirée Cabaret 2019  
Show Live MS BIG BAND**





### LES CHOCOLATS DE PÂQUES :

Le 05 avril nous avons été très heureux de faire plaisir aux enfants de l'école Pierre Bachelet en leur laissant découvrir les cachettes lors de la remise des chocolats de Pâques.

### LE PARCOURS DU CŒUR :



Décidément malgré une météo bien capricieuse, pluvieuse et très venteuse, une vingtaine de personnes sont venues le 28 avril participer à un parcours pédestre de 5 kms ou de 10 kms. Merci à eux. Nous vous y attendons, nous l'espérons, plus nombreux l'année prochaine!!!!  
Alors pour rester en forme rejoignez-nous et enfilez vos baskets.

### RETRANSMISSION DU MATCH DIJON-RC LENS :

Malgré une défaite de LENS, le Comité des Fêtes remercie la Municipalité pour son aide apportée à la réalisation de cette action et le club « Liv Dance » d'avoir libéré la salle rapidement pour permettre la retransmission de ce match. C'est une centaine de personnes qui sont venues vibrer dans la salle Cabaret.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et nous vous donnons rendez-vous lors des prochaines manifestations.

Des flyers seront prochainement distribués dans vos boîtes aux lettres.





# L'HARMONIE LA CECILIENNE

Retour sur les différentes manifestations :

Les Bonnets de Noël : avec la Chorale Orphéon



Les Vœux du Maire :



LES VEHICULES DE LA LIBERATION

Malgré une météo capricieuse très venteuse, c'est avec plaisir que l'harmonie a animé la bénédiction des bateaux en jouant sur la péniche et en participant à la messe du pardon de la batellerie.

LE PARDON DE LA BATELLERIELE GALA

1ère partie : Clocks, Taylor Swift, I Gotta Feeling, Fire Work, Funky Town, La Vita é Bella, Viva la Vida

2ème partie :

La 7ème compagnie, Hey ! Baby ! Raiders March, Ghostbusters, Grease, Les Gendarmes de Saint-Tropez, The Best of Queen.



### SORTIE CARNAVAL A VERQUIGNEUL AVEC LES GILLES



### LA FÊTE DE LA MUSIQUE



**Dans la bonne humeur, sous la baguette de Delphine WACQUEZ, l'harmonie a joué sous le chapiteau installé dans la cour de l'école à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin 2019. La soirée s'est achevée avec le groupe Améthéon.**

## Retour sur les manifestations de la Chorale Orphéon

### LES BONNETS DE NOËL :



### LES VŒUX DU MAIRE :



### MANIFESTATIONS AU CLOS DES 2 RIVIÈRES :



Cette année, la Fête des voisins a réuni 80 convives, le 31 mai tous heureux de partager un moment de convivialité.

La Chorale Orphéon serait ravie d'accueillir de nouvelles voix. Les répétitions ont lieu chaque mercredi à partir de 19h00 à la salle des associations.

N'hésitez plus, ils seraient heureux de vous y retrouver. Pour partager une passion commune : le chant.



La saison 2018/2019 fut une nouvelle fois une excellente saison pour le club de Tennis de Table d'Essars. Près de 50 licenciés, en compétition, féminine et masculine, en loisirs et en jeunes. Cela a permis de faire 4 équipes qui nous représentent en championnat régional et départemental. Toutes nos équipes se sont maintenues dans leur catégorie et nous comptons même la montée de notre équipe 3 en D2.



Nous préparons donc l'avenir pour la prochaine saison dans la bonne humeur et nous invitons toutes les personnes à venir nous découvrir et nous rejoindre aux heures d'entraînements :

- ◆ Le mercredi pour les jeunes de 10h00 à 11h30
- ◆ Le mercredi et jeudi pour les loisirs et compétitions à partir de 18h00

Présence d'un entraîneur diplômé d'état le mercredi matin et jeudi soir.



Le samedi 6 avril le cyclo club a organisé le traditionnel 200 km des 10 Rivières. Parcours fléché par Jean-Marie à travers la Vallée de la Course, de la Canche jusque Montreuil,

via le Gué de Caucourt pour rentrer à Essars. Et nouveauté de cette année, un 300 km pour un départ d'Essars à travers le boulonnais, Cap Gris Nez, Etaples, Saint Riquier via Essars. C'est une centaine de participants que les deux randonnées confondues ont réunie. Nous sommes heureux de cette belle réussite et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le 4 avril 2020.



## LES MANIFESTATIONS DU GROUPE « LIV DANCE » :

Avant chaque représentation : montage de la structure, des jeux de lumière,....et ensuite place au spectacle !!



### Gala de Juin 2019

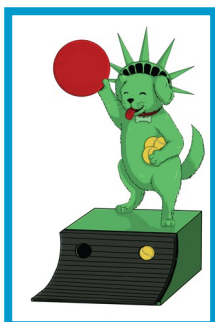


### Gala de Décembre 2018



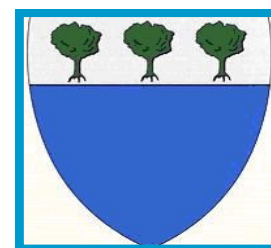
**A chaque manifestation, c'est avec un immense plaisir que la troupe du « Liv Dance » accueille en moyenne 200 personnes le samedi soir lors de la représentation des plus grandes et autant le dimanche pour l'ensemble du groupe avec en plus les plus jeunes. 75 adhérent(e)s de 4 à 44 ans ont participé aux différents galas.**

**Les inscriptions auront lieu le samedi 31 aout pour celles et ceux qui voudraient nous rejoindre. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 07.69.71.55.93.**



**VENDREDI 25 OCTOBRE 2019 A 19H00**

**REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION  
SENSIBILISATION AUTOUR DU CHIEN**



La municipalité, en partenariat avec le club canin d'Essars "Bien dans tes Pattes", vous convie à une réunion publique sur le thème du chien. Cette réunion s'adresse à tous, que vous soyez propriétaire ou non d'un chien.

Différentes thématiques seront abordées pour mieux vous informer ; répondre à vos demandes concernant les problématiques pouvant être engendrées par la présence de chiens dans nos villes ; et vous aider, en tant que propriétaire, à devenir un « maître citoyen ».

Tous ensemble, favorisons une cohabitation sereine et harmonieuse entre les Essarois(es), nos fidèles compagnons à quatre pattes et leurs maîtres.

La réunion sera animée par des moniteurs diplômés du club canin "Bien dans tes Pattes".

La municipalité sera également présente pour répondre à vos questions.

Rendez-vous à la salle Georges CABARET, rue du 11 Novembre à ESSARS. Accueil dès 18 h 45.

NB : "Bien dans tes Pattes " est un club affilié à la Centrale Canine Territoriale "Saint Hubert du Nord"

Ses moniteurs sont diplômés par la Commission Nationale Éducation et Activités Cynophiles.

Nous vous y attendons et espérons une saison 2020 aussi belle et aussi riche en résultats que 2019.



Besoin d'un loisir, d'un moment de détente ? Vous pouvez toujours rejoindre les ALL DANCES, petit club de danse en ligne. Une demande d'animation pour un évènement ? Nous pouvons proposer des prestations et aussi intégrer des initiations afin de vous permettre de participer et de passer de bons moments en notre présence.

**REPRISE DE NOS COURS A PARTIR DU MARDI 03 SEPTEMBRE 2019,**

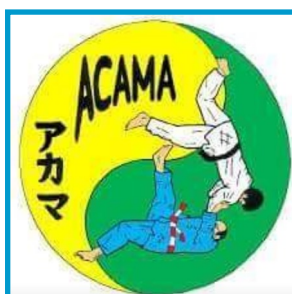
- ♦ tous les mardis salle du Mille Club à BEUVRY, de 18h30 à 19h15 pour les débutant(e)s et de 19h 15 à 20h15 pour les confirmé(e)s,
- ♦ Tous les jeudis salle Cabaret à ESSARS, de 18h15 à 19h15 pour les débutant(e)s, et de 19h15 à 20h15 pour les confirmé(e)s.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter Christelle au 06.27.53.22.34



**Manifestation au restaurant  
« au bon coin »  
à Saily sur la Lys**





Le judo se porte bien, le club est aujourd'hui composé de 56 adhérents, un chiffre qui reste constant depuis quelques années. La saison 2018/2019 s'est finie le 14 juin par notre assemblée générale qui fut l'occasion de faire le point sur cette belle saison. Plus de 200 judokas ont participé au tournoi du club, ce chiffre prouve la réussite de cet évènement qui a ainsi mis en avant nos jeunes judokas. Le cours parents/enfants du 6 juin, réunissant plus de 30 personnes, fut un réel moment de partage en famille. J'en profite pour remercier tout ce petit monde qui a rendu ce moment agréable. Une judokate s'est fortement distinguée cette année, il s'agit de Colyne Blomme qui a représenté le club au plus haut niveau. Ses résultats sont exceptionnels (championne des Hauts de France juniors 1ère division, championne des demis France juniors 1ère division, 3ème des demis France séniors 1ère division...). Nous sommes tous derrière Colyne et nous lui souhaitons une grande réussite sportive. Vous pouvez nous retrouver le vendredi de 17h30 à 18h45 pour les plus petits et de 18h45 à 20h15 pour les plus grands. Les cours reprennent le vendredi 6 septembre, nous organisons à cette occasion des journées portes ouvertes afin de faire essayer le judo à tous. Nous vous y attendons et espérons une saison 2020 aussi belle et aussi riche en résultats que 2019.



La reprise des entraînements est prévue :

- le lundi 12 août à 18h00 pour les séniors,
- le mercredi 28 août à 16h00 pour les jeunes

**LE FUTSAL EST A LA RECHERCHE DE PERSONNES  
SOUHAITANT  
S'INVESTIR AUPRES DES JEUNES**

**Le club est à la recherche de Séniors pour la rentrée 2019-2020**

**Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter  
Le Président Joël DESCHEMAKER au : 03.21.57.90.48**



Notre club de basket est toujours à la recherche de licenciés.

Des jeunes de 7-11 ans notamment pour faire revivre notre école de mini basket.

Les entraînements se font le mercredi de 14 à 16 heures. Selon le nombre de participants, nous engagerons une équipe U9 et une U11 en FFBB ; sinon nous nous limiterons aux plateaux qui sont toujours des moments très agréables où les enfants prennent beaucoup de plaisir à jouer au ballon et les parents à les encourager.

Notre équipe de U15 engagée dans le championnat UFOLEP est très prometteuse pour la saison prochaine. Ils finissent cette saison en milieu de classement. Ils ont progressé énormément cette saison et ils sauront se défendre avec brio en 2019/2020. Notre équipe seniors filles finit elle aussi en milieu de classement en promotion départementale, se maintenant honorablement.

Nous n'oublions pas les loisirs pour ne pas dire les vétérans qui s'entraînent le dimanche matin à Essars un dimanche sur deux, l'autre dimanche ils profitent de la salle de MARLES, (dommage de devoir faire autant de kilomètres pour pouvoir jouer au basket).

Notre tournoi loisirs a été lui aussi un excellent moment convivial et sportif.

Nos U15 ont aussi participé à quelques tournois remportant notamment le tournoi d'Eleu, le concours de lancer à trois points remporté par Guillaume.

Les entraînements ont lieu à la salle André Binot :

- ◆ Pour les filles, le mardi 20h
- ◆ Pour les U 15, le mardi à 19h30
- ◆ Pour l'école mini basket le mercredi à 14h



## Association WKTQ Essars Wudang Kung-Fu Taïchi Qi gong



L'association WKTQ propose deux activités physiques et de santé chinoises dispensées par deux enseignants gradés et diplômés des fédérations délégataires.

Les activités proposées sont :

**Cours de Santé/Bien-être** : Taïchi chuan, Qi gong, Relaxation, Méditation, Respiration ...

**Cours de Kung Fu traditionnel** : formes codifiées, applications martiales, combat ...

Le **Taïchi chuan** est un art martial chinois dit « interne » (ou encore de la voie « douce »). Souvent pratiqué comme une gymnastique de santé, il est basé sur un travail lent favorisant la concentration, la détente, l'équilibre, l'ouverture des articulations et la stabilité dans le mouvement. Associé au **Qi gong** (travail énergétique), il favorise le travail de la respiration, de la concentration et permet d'aborder la méditation. Le but recherché est l'unification du corps et de l'esprit, se réapproprier son corps et en ressentir le bien-être.

En cette saison 2018/2019, nous avons participé à l'OPEN NORD de KUNG FU, compétition interfédérale, se déroulant à Denain le 31 mars 2019.

Sur les quatre adhérents présents, tous ont été médaillés :

- Isabelle Pickroën (médaillon d'or en Taïchi chuan – Taolu),
- Anne-Marie Delbé (médaillon d'or en Taïchi chuan – Taolu)
- Sylvain Wawrzyniak (médaillon d'or Kung Fu – XuanWu Quan- Taolu)
- Mattieu Bouchend'homme (médaillon d'or Kung Fu – Bagua Zhang- Taolu / coupe du meilleur technicien – catégorie mains nues)

Pour la saison 2019/2020, les cours reprendront le lundi 02 septembre 2019.

Le lundi de 20h à 21h30 / Salle des sports A.Binot, rue du 8 mai 62400 ESSARS.

2 cours d'essais gratuits (certificat médical exigé).

Informations sur [wktq@ymail.com](mailto:wktq@ymail.com)



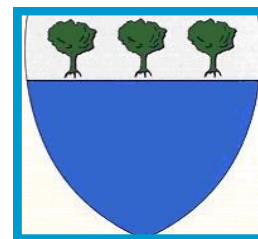
**MAIRIE : Tél : 03.21.57.22.64**

**Fax : 03.21.56.29.00**

**Rue du 11 Novembre 62400 ESSARS**

Mail : [mairie.essars@wanadoo.fr](mailto:mairie.essars@wanadoo.fr)

Site : [www.mairie-essars.fr](http://www.mairie-essars.fr)



Les bureaux sont ouverts au public :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h 30 et de 14h00 à 18h00

**ATTENTION** : à partir du 01 juillet 2019 et ce, jusqu'au 31 août 2019 la mairie accueillera le public du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17 heures.

Pendant cette période il n'y aura pas de permanences de Monsieur le Maire, ni des adjoints. Vous pouvez néanmoins vous adresser au service de la mairie qui transmettra vos demandes aux élus concernés.

**ECOLE PIERRE BACHELET : 88 rue du 11 Novembre**

**Tél : 03.21.56.88.90**



**Pour les Collégiens domiciliés dans la commune, scolarisés de la 6ème à la 3ème vous pouvez bénéficier d'une aide de 20 €. Pour cela dès la rentrée de septembre 2019, veuillez faire parvenir aux services administratifs de la mairie un certificat de scolarité ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.  
Un virement sera effectué directement sur votre compte.**

Monsieur le Maire, tient à rappeler que la vitesse à respecter dans les lotissements de la commune est de 30 km/h. Il a pourtant été constaté pour certains d'entre vous que cette réglementation n'est pas appliquée.

Un accident est vite arrivé et n'arrive pas qu'aux autres !

Restons vigilants !!! Pour le bien-être de tous.





## Dématérialisation des demandes de Médaille d'Honneur du Travail

*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les candidats doivent désormais se connecter sur le site de-  
marches- simplifiées : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-medaille-du-travail-pas-de-calais>

Ou sur le site de la préfecture <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-jeunesse-sport-vie-associative/Les-distinctions-honorifiques>  
La procédure d'instruction des demandes est inchangée.

## Agenda 2019

- \* Le Comité des Fêtes organise la fête foraine dès le vendredi 30 août 2019 pour la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, le samedi 31 août pour la soirée moules/frites et le dimanche 1 septembre pour un spectacle d'hypnose.
- \* le 14/09/2019 Marché aux Puces organisé par l'Harmonie
- \* le 21/09/2019 La Cérémonie des Poètes
- \* le 28/09/2019 Soirée Hypnose organisée par l'APE
- \* le 09/10/19 de 15h à 19h place de la mairie collecte de sang organisé par l'EFS
- \* le 13/10/2019 Le Repas des Aînés organisé par le CCAS
- \* le 19/10/2019 La Soirée Années 80 organisée par le Comité des fêtes
- \* le 25/10/2019 réunion publique d'information sur la sensibilisation autour du chien organisée par le Club (Bien Dans Tes Pattes)
- \* le 26/10/2019 Repas de District organisé par le Club des Aînés
- \* le 23/11/2019 le Repas du Beaujolais organisé par le Club des Aînés
- \* le 08/12/19 Concert et Repas de Sainte Cécile organisés par l'Harmonie
- \* le 14/12/2019 Gala de Danse organisé par le Club « LIV DANCE»
- \* le 21/12/19 Distribution des Colis des Aînés par la Municipalité et des Chocolats de Noël aux enfants par le Comité des Fêtes
- \* le 31/12/2019 Repas de la Saint Sylvestre organisé par le Club de Tennis de Table



Lors des dernières élections, des erreurs figurant sur la carte électorale pour certain d'entre vous nous ont été signalées. Pour remédier à cela, ces personnes ayant déménagé sur la commune ou dont l'adresse sur leur carte électorale n'est pas conforme, sont invitées à se présenter en mairie munies d'un justificatif de domicile et de leur pièce d'identité.

## **LES SAPEURS POMPIERS COMMUNAUTAIRES**

Les sapeurs pompiers communautaires interviennent pour des missions considérées comme non urgentes mais qui n'en sont pas moins utiles à la population : fuite d'eau, épuisement/assèchement de cave, destruction de nids de guêpes/frelons et d'autres insectes nuisibles, protection contre les essaims d'abeilles, capture, protection d'animaux domestiques (sauf chiens dangereux), chute d'arbre, bâchage, menace de chute d'objet, balisage d'engins de guerre, reconnaissances diverses.

**Pour faire appel à eux :**

**UN SEUL NUMERO**

**0800 18 62 18**

L'appel est pris en charge par le SDIS qui apprécie la nature du problème avant d'alerter l'unité territoriale la plus proche.

Dans les cas urgents (incendie, accident...) il convient de composer le **18**.

Cave inondée, nid de guêpes,  
chute d'arbre ...

Vite ! J'appelle les

**SAPEURS  
POMPIERS**  
communautaires

... UN SEUL NUMÉRO ...

**0800 18 62 18**  
Appel gratuit

www.bethunebruay.fr

Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

**SERVICES EXTERIEURS NUMEROS UTILES****Sous-Préfecture de BETHUNE**

181, rue Gambetta CS 90719

62407 BETHUNE CEDEX

Tél : 03.21.61.50.50

**Pôle emploi de BETHUNE**

230 rue de la Faïencerie

62400 BETHUNE

Sans rendez-vous du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h45 et le vendredi de  
9h à 12hAvec rendez-vous du lundi au jeudi  
de 12h45 à 16h30N° : 39 49 pour les demandeurs  
d'emploi

39 95 pour les employeurs

**CPAM de BETHUNE**

54 rue Gaston DEFFERRE

62400 BETHUNE

Tél : 36.46

**SIVOM du Béthunois**

660, rue de Lille

62400 BETHUNE

Tél : 03.21.61.55.55

Fax : 03.21.61.55.69

**SAMU :****15** ou **112** à partir d'un téléphone  
portable (à ne composer qu'en cas de  
risque vital)**Commissariat de Police de Béthune :**

73, rue Gaston Defferre

62400 BETHUNE

Tél : **03.21.54.77.77** ou le **17****Trésorerie Principale de BETHUNE**

85, rue Georges Guynemer

62407 BETHUNE Cedex

Tél : 03.21.68.12.71

**CAF-ARRAS**

rue de Beaufort

62015 ARRAS Cedex

**- Accueil du Public**Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30  
sans interruption**- Par téléphone N° unique :**

0 810 25 62 30

Des techniciens répondent aux questions  
du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00  
sans interruption**Communauté d'Agglomération Béthune,  
Artois-Lys Romane**

Hôtel Communautaire

100, avenue de Londres BP 548

Standard : Tél : 03.21.61.50.00

**N° d'urgences :****Médecins** : pour obtenir un médecin en  
dehors des heures d'ouverture des cabi  
nets médicaux (nuit, week-end et jours  
fériés), n° d'appel unique :**03.21.71.33.33****Pompiers :****18** (pour toutes les interventions de type  
incendies ou assistance aux blessés)**SOS Mains** : **03.20.95.75.00****Centre anti-poison de Lille :****0.800.59.59.59**



### BIENVENUE :

- **DESPRETZ Cléopée** née le 21/01/19
- **FAUVERGUE Marius** né le 21/01/19
- **MILLECAMPS Thalia** née le 21/01/19
- **NARDUZZI Alfredo** né le 27/02/19
- **BRASSART Mélina** née le 27/02/19
- **BONNEL Elisa** née le 18/03/19
- **CASTELAIN Jade** née le 14/05/19
- **MAIRESSE Chloé** née le 07/06/19



### ILS SE SONT DIT OUI :

- **DURIEZ Bertrand et LALLOYER Catherine** le 09/03/19
- **LIBERT Jérôme et DESTREBECQ Delphine** le 13/04/19
- **DELBECQUE Fabrice et DEBREIL Audrey** le 01/06/19
- **LAMBRE Christophe et FLORENT Dolorès** le 15/06/19
- **VASSEUR Marc et TOWANOU Fleurette** le 29/06/2019
- **JUMEL François et DESTREZ Julie** le 29/06/2019



### ILS NOUS ONT QUITTES :

- **AMBLOT Daniel** le 01/10/18
- **GOUILLART Claude** le 18/12/18
- **DEFONTAINE Marguerite** née HAIRE le 01/01/19
- **PRUVOST Jules** le 15/01/19
- **BARNAULT Régis** le 13/02/19
- **WARAS Angéla** née HARLET le 13/02/19
- **LAMAND Francis** le 03/03/19
- **BINOT Marie-Louise** née CHOIN le 23/03/19
- **LEJEUNE Josette** née DUVAL née le 25/03/19
- **DHAINAUT Emile** le 22/04/19
- **MOREN Andrée** née DALPEZ le 29/04/19
- **PETIT Jacqueline** née CARBONNIER le 19/06/2019

Ce document est une publication de la mairie d'Essars.

Responsable de la publication : Gérard MALBRANQUE

Rédaction : La Municipalité

Crédits photos : Mairie Essars

Tél : 03.21.57.22.64

Impression : Mairie Essars

Rejoignez-nous sur Essars Officiel